



Montreuil, le 16 Mai 19

LES CHIFFRES DE LA HONTE : L'ALIENATION CARCERALE

« Contrairement aux principes du droit français, l'enfermement devient la réponse à tous les maux de la société ». A.Hazan, CGLPL

Le Ministère de la Justice publie les chiffres trimestriels du nombre de personnes incarcérées la semaine où le Monde publie dans un article du 13 Mai 19 une étude scientifique qui remet clairement en cause l'intérêt de la prison dans la prévention des violences.

Au 1^{er} Avril 19, la France compte 71 628 personnes incarcérées pour 61 010 places opérationnelles, la densité carcérale s'élève à 117 % et jusqu'à 200 % dans 7 établissements. Les **personnes prévenues sont 20 852, soit 29 % des personnes incarcérées** sont en prison, en attente de jugement.

Notre organisation ne peut que s'alarmer une nouvelle fois de cette flambée carcérale en ce 1^{er} trimestre 2019 et rejoint les constats diffusés par la CGLPL qui a rendu son rapport 2018 fin Mars 2019 et que nous vous invitons à lire.

Au-delà des chiffres effrayants qui relèguent la France à une place bien loin de notre idéal démocratique, il convient de souligner les aspects les plus préoccupants des conditions de détention, relevées par le rapport :

« Malheureusement le rapport annuel du CGLPL pour 2018 montre que, cette année encore, les atteintes à l'ensemble des droits fondamentaux qui contribuent à la dignité de la personne n'ont pas régressé, il s'en faut : le droit à la santé, les droits de la défense, le droit à la réinsertion, le droit au maintien des liens familiaux, le droit à l'intimité, le droit d'exercer librement son culte sont chaque année plus limités par une culture sécuritaire qui ne cesse d'imposer de nouvelles contraintes ».

La CGT Insertion probation s'alarme de longue date de ce prisme sécuritaire qui traverse nos professions, et dont le milieu ouvert n'est pas exempt, et qui se traduit notamment au travers du tout évaluation, aux relents de DAVC, ou au travers de nouveaux quartiers tels que les « Unités pour Détenus Violents » ou « Quartier de Prévention de la Radicalisation ».

Notre ministère fait fausse route et la loi de programmation de justice ne résoudra pas la surpopulation endémique, symptôme d'une inflation judiciaire qui touche aujourd'hui les opposants d'un système autocrate et autoritaire.

En cette semaine de 52^e Congrès de la CGT, notre organisation rappelle ses revendications : **sans courage politique, le gouvernement et le parlement se perdent dans un nouvel empilage législatif qui manque d'ambition et qui ne se donne pas les moyens de la réussite. Il faut condamner moins pour condamner mieux, et mieux prendre en charge, car la question de la peine n'est pas que celle de son quantum mais aussi celle de sa finalité.**

CGT Insertion Probation

UGFF-CGT 263, rue de Paris – case 542 – 93514 Montreuil Cedex

Téléphones 01.55.82.89.69 ou 01.55.82.89.71 – Courrier électronique : spip.cgt@gmail.com

<http://www.cgtspip.org/>